

**PIERRE GRANDET**, entrepreneur individuel

n° SIREN 930 917 067 / SIRET 930 917 067 00017,

2, rue du Pré Saint-Gervais, F-75019 Paris, [cours.pgrandet@gmail.com](mailto:cours.pgrandet@gmail.com)

Régime de la micro-entreprise. Dispensé d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) et au répertoire des métiers (RM)

### Bulletin d'inscription

Mme / M (Nom et Prénom) :

Adresse :

Adresse e-mail :

Nom ou pseudonyme employé sur la plateforme zoom :

Je m'inscris au(x) cycle(s) de cours suivant(s) (rayer les mentions inutiles) :

Cycle choisi (voir le calendrier plus bas)	Prix unitaire du cycle	Quantité	Total
1. Histoire de l'Égypte 3 <sup>e</sup> année : l'époque ramesside. 27 cours de 1 h 30 chacun	486 € HT		€ HT
Tarif étudiant	364 € HT		€ HT
2. Textes historiques de l'époque ramesside. 27 cours de 2 h chacun	567 € HT		€ HT
Tarif étudiant	425 € HT		€ HT
Total			€

TVA non applicable, article 293 B du CGI

(Le tarif étudiant est accordé aux étudiants de moins de 26 ans sur présentation d'un justificatif d'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur pour l'année universitaire 2024-2025).

Modes de règlement acceptés :

- Je joins mon règlement par chèque à l'ordre de Pierre Grandet, à adresser à Pierre Grandet, 2, rue du Pré Saint-Gervais, 75019, Paris. J'adresse soit un chèque correspondant au montant total de la commande, soit, sous le même pli, trois chèques correspondant chacun au tiers du montant dû, datés du 1<sup>er</sup> octobre, 1<sup>er</sup> novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2024. Ils ne seront encaissés qu'à ces dates.

- J'effectue un virement du montant total à Pierre Grandet,  
IBAN FR76 3000 4019 5400 0020 2781 545 / BIC BNPAFRPPXXX.

J'adresse le présent bulletin d'inscription dûment rempli à Pierre Grandet, 2, rue du Pré Saint-Gervais, 75019, Paris, ou par e-mail à [cours.pgrandet@gmail.com](mailto:cours.pgrandet@gmail.com)

En signant le présent bulletin, je reconnais avoir lu et compris les conditions générales de vente figurant en annexe et les accepter sans réserves ni restrictions.

Conformément aux dispositions de l'article L221-25 du code de la consommation, je demande expressément que la prestation commence à être exécutée selon le calendrier des cours tel que prévu et ci-après annexé, quand bien même le délai de rétractation prévu à l'article L221-18 du même code n'aurait pas encore expiré.

Je reconnais avoir été informé de ce qu'en cas de rétractation de ma part après commencement de l'exécution de la prestation, je serai redevable de frais de dossier d'un montant de 25 euros et d'un montant correspondant au nombre de cours visionnés, soit 18 euros pour un cours d'une heure et demie et 21 euros pour un cours de deux heures (respectivement 13,5 euros et 15,75 euros pour le tarif étudiant).

Ce document vaut bon de commande.

Paris, le .....

Signature

### **Calendrier de la session 2024-2025**

Les cours ont lieu les mardis, de 11h à 12h 30 pour les cours d'histoire et de 14h à 16 h pour les études de textes. Les cours sont suspendus pendant les congés universitaires de l'académie de Paris et pendant la mission de l'enseignant en Égypte.

*Début de la session le 8 octobre 2024*

Cours les mardis 8 et 15 octobre 2024.

*Vacances de la Toussaint*

Cours les mardis 5, 12, 19, 26 novembre 2024 et 3, 10 et 17 décembre 2024.

*Vacances de Noël.*

Cours les mardis 7, 14, 21, 28 janvier 2025 et 4 février 2025.

*Mission de l'enseignant en Égypte et vacances d'hiver.*

Cours les mardis 11, 18, 25 mars 2025 et 1er et 8 avril 2025.

*Vacances de Printemps*

Cours les mardis 29 avril 2025, 6, 13, 20, 27 mai 2025 et 3, 10, 17 juin 2025.

*Fin de la session le 17 juin 2025 après les cours.*

### Conditions générales de vente

— Entre Pierre Grandet, docteur en égyptologie, HDR  
Entrepreneur individuel bénéficiant du régime de la micro-entreprise  
2, rue du Pré Saint-Gervais 75019 Paris.  
Dispensé d'immatriculation au registre du commerce (RCS) et au répertoire des métiers (RM)  
n° SIREN 930 917 067 / SIRET 930 917 067 00017,  
contact par email à l'adresse [cours.pgrandet@gmail.com](mailto:cours.pgrandet@gmail.com)  
ci-après désigné comme « le vendeur », d'une part,  
— et la personne physique procédant à l'achat de services proposés par le vendeur,  
ci-après désignée comme « l'acheteur », d'autre part,  
Il a été exposé et convenu ce qui suit :

#### **PREAMBULE**

Le vendeur est l'auteur de cycles de cours en ligne, diffusés par l'intermédiaire de la plateforme zoom (<https://zoom.us>). La liste et le descriptif de ces cycles de cours peuvent être consultés sur la page Internet [www.collectif-kheops.fr/pierre-grandet](http://www.collectif-kheops.fr/pierre-grandet). Ils figurent en outre sur le bulletin d'inscription disponible sur ladite page et sur la ou les facture(s) adressée(s) à l'acheteur après finalisation de sa commande et paiement de la ou des prestation(s) choisie(s).

#### **Article 1 : Objet**

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente des cycles de cours proposés par le vendeur.

#### **Article 2 : Dispositions générales.**

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les ventes des cycles de cours, et sont partie intégrante du contrat entre l'acheteur et le vendeur. Elles sont pleinement opposables à l'acheteur, qui les a acceptés avant de passer commande.

Ces conditions s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables pour d'autres circuits de commercialisation des services.

Le vendeur se réserve la possibilité de modifier les présentes, à tout moment, par la publication d'une nouvelle version. Les CGV applicables alors sont celles étant en vigueur à la date du paiement (ou du premier paiement en cas de paiements multiples) de la commande. Ces CGV sont annexées au présent bulletin d'inscription, figurant sur la page Internet [www.collectif-kheops.fr/pierre-grandet](http://www.collectif-kheops.fr/pierre-grandet).

En signant le bulletin d'inscription, l'acheteur reconnaît avoir lu et compris les présentes conditions générales de vente et les accepter sans réserves ni restrictions.

L'acheteur reconnaît également qu'il a bénéficié des conseils et informations nécessaires afin de s'assurer de l'adéquation de l'offre à ses besoins.

L'acheteur déclare être en mesure de contracter légalement en vertu des lois françaises ou valablement représenter la personne physique pour laquelle il s'engage.

Sauf preuve contraire, les informations enregistrées par le vendeur constituent la preuve de l'ensemble des transactions.

Conformément à la réglementation en vigueur, l'acheteur dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et de portabilité de l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à Pierre Grandet, 2, rue du Pré Saint-Gervais, 75019 Paris.

#### **Article 3 : Prix**

Les prix des produits vendus sont indiqués en euros et précisément déterminés sur la page de descriptif des produits figurant sur la page Internet [www.collectif-kheops.fr](http://www.collectif-kheops.fr)

kheops.fr/pierre-grandet, sur le bulletin d'inscription disponible sur ladite page et sur la ou les facture(s) adressée(s) à l'acheteur après finalisation de sa commande et paiement de la ou des prestation(s) choisie(s).  
Le vendeur bénéficiant du statut de la micro-entreprise, la TVA est non applicable (art. 293 B du CGI).  
Les étudiants de moins de 26 ans régulièrement inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur pour l'année académique suivant le début d'un cycle de cours bénéficient d'une réduction de 25% sur les prix mentionnés sur la page Internet [www.collectif-kheops.fr/pierre-grandet](http://www.collectif-kheops.fr/pierre-grandet) et sur le bulletin d'inscription sur présentation d'un justificatif : certificat de scolarité ou carte d'étudiant valables pour l'année en cours, à adresser à [cours.pgrandet@gmail.com](mailto:cours.pgrandet@gmail.com).

#### **Article 4 : Conclusion du contrat**

L'acheteur passe commande en remplissant, datant et signant le bulletin d'inscription figurant sur la page Internet [www.collectif-kheops.fr/pierre-grandet](http://www.collectif-kheops.fr/pierre-grandet) et en renvoyant ce bulletin par voie électronique (e-mail) à l'adresse suivante [cours.pgrandet@gmail.com](mailto:cours.pgrandet@gmail.com) ou par voie postale à Pierre Grandet, 2, rue du Pré Saint-Gervais, 75019 Paris. Le bulletin ainsi rempli doit être accompagné du règlement correspondant à verser :

— soit par chèque à l'ordre de Pierre Grandet, envoyé par voie postale à Pierre Grandet, 2, rue du Pré Saint-Gervais, 75019 Paris ;

— soit par virement bancaire : IBAN FR76 3000 4019 5400 0020 2781 545 / BIC BNPAFRPPXXX.

L'archivage des communications, de la commande, des détails de la commande, ainsi que des factures est effectué sur un support fiable et durable de manière à en constituer une copie fidèle et durable conformément aux dispositions de l'article 1360 du code civil. Ces informations peuvent être produites à titre de preuve du contrat.

#### **Article 5 : Produits et services**

Les caractéristiques des cours et leurs prix respectifs sont mis à disposition de l'acheteur sur la page Internet [www.collectif-kheops.fr/pierre-grandet](http://www.collectif-kheops.fr/pierre-grandet) ainsi que sur le bulletin d'inscription disponible sur ladite page et sur la ou les facture(s) adressée(s) à l'acheteur après finalisation

de sa commande et paiement de la ou des prestation(s) choisie(s).

#### **Article 6 : Modalités de livraison**

Après réception et confirmation du paiement, l'acheteur recevra un courriel contenant les liens lui permettant d'accéder aux cours. Les cours étant dispensés par la plateforme zoom (<https://zoom.us>), l'acheteur doit télécharger le logiciel (gratuit) correspondant et se mettre au courant de son fonctionnement.

L'acheteur communiquera au vendeur avant le début des cycles de cours le nom ou pseudonyme qu'il utilisera sur la plateforme zoom.

Tout incident de paiement entrainera l'interruption de l'accès aux cours. Les frais bancaires éventuellement engendrés seront facturés à l'acheteur défaillant.

L'acheteur s'interdit de mettre à disposition à d'autres personnes qu'à lui-même ou à la personne titulaire de l'adresse e-mail indiquée sur le bulletin d'inscription, ses moyens de connexion aux cycles de cours. Il reconnaît qu'il lui est interdit de diffuser autour de lui, sauf dans un cadre privé, le contenu des cours ou conférences proposés par le vendeur, ainsi que les documents fournis par le vendeur dans ce cadre.

L'acheteur reconnaît que l'assistance aux cours est de son entière responsabilité et qu'il ne peut prétendre à aucune indemnité en cas de non-assistance.

L'exécution des obligations du vendeur au terme des présentes est suspendue en cas de survenance d'un cas fortuit ou de force majeure qui en empêcherait l'exécution. Le vendeur avisera l'acheteur de la survenance d'un tel évènement dès que possible et lui proposera à l'amiable de reporter ce cours à un autre horaire.

Le vendeur ne peut être tenu responsable de problèmes techniques rendant leur visionnage difficile ou impossible lorsque ceux-ci ne sont pas de son fait. En revanche, lorsque ces problèmes techniques sont dus à un problème de réseau ou sont du fait du vendeur, celui-ci, comme dans le cas prévu à l'alinéa précédent, avisera l'acheteur de la survenance d'un tel évènement dès que possible et lui proposera à l'amiable de reporter ce cours à un autre horaire.

#### **Article 7 : Paiement**

Le paiement est exigible huit jours avant le début des cours. En cas de paiement par chèque, et dans ce cas seulement, le vendeur accepte qu'il fasse l'objet de trois chèques de montants équivalents, qui doivent être adressés ensemble sous le même pli à Pierre Grandet, 2, rue du Pré Saint-Gervais, 75019 Paris, huit jours avant le début des cours. Le premier chèque sera encaissé à réception par le vendeur ; les autres 30 jours et 60 jours après le début des cycles de cours. Leur encaissement donnera lieu à l'émission de deux factures d'acompte et d'une facture acquittée récapitulant les trois versements.

#### **Article 8 : Délai de rétractation**

Conformément aux dispositions de l'article L 221-18 du Code de la consommation, l'acheteur dispose du droit de se rétracter sans donner de motif, dans un délai de quatorze (14) jours à la date de réception de sa commande. Le droit de rétractation peut être exercé en contactant le vendeur par e-mail à l'adresse suivante :

cours.pgrandet@gmail.com, ou par lettre adressée à Pierre Grandet, 2, rue du Pré Saint-Gervais, 75019 Paris. Un modèle de demande de rétractation est disponible sur la page Internet [www.collectif-kheops.fr/pierre-grandet](http://www.collectif-kheops.fr/pierre-grandet).

En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susmentionné, le prix du ou des produits achetés seront remboursés. Toutefois, dans l'hypothèse où l'acheteur a demandé expressément que la prestation commence à être fournie avant l'expiration du délai de rétractation, le vendeur retiendra des frais de dossier d'un montant de 25 euros et, si l'acheteur a assisté à un ou plusieurs cours du cycle, un montant correspondant au nombre de cours visionnés, soit 18 euros pour un cours d'une heure et demie et 21 euros pour un cours de deux heures (respectivement 13,5 euros et 15,75 euros pour le tarif étudiant).

#### **Article 9 : Garantie légale de conformité**

Le vendeur garantit, conformément aux dispositions légales et sans paiement complémentaire, l'acheteur, contre tout défaut de conformité des services commandés.

Les services fournis sont conformes à la réglementation en vigueur en France.

La responsabilité du vendeur ne saurait être engagée en cas de non-respect de la législation du pays dans lequel les services sont fournis, qu'il appartient à l'acheteur, qui

est seul responsable du choix des services demandés, de vérifier.

En cas de défaut de conformité, l'acheteur peut exiger la mise en conformité des services défectueux, la fourniture gratuite d'un nouveau service conforme ou, à défaut, une réduction du prix ou la résolution de la vente, dans les conditions légales.

Il peut également suspendre le paiement de tout ou partie du prix ou la remise de l'avantage prévu au contrat jusqu'à ce que le vendeur ait satisfait aux obligations qui lui incombent au titre de la garantie légale de conformité, dans les conditions des articles 1219 et 1220 du Code civil.

Il appartient également à l'acheteur de solliciter auprès du vendeur la mise en conformité des services défectueux ou la fourniture gratuite d'un nouveau service conforme. La mise en conformité du service défectueux a lieu dans un délai ne pouvant excéder trente jours suivant la demande de l'acheteur.

Si la mise en conformité sollicitée est impossible ou entraîne des coûts disproportionnés dans les conditions prévues à l'article L 217-12 du Code de la consommation, le vendeur peut refuser celle-ci. Si les conditions prévues à l'article L 217-12 du Code de la consommation ne sont pas remplies, l'acheteur peut, après mise en demeure, poursuivre l'exécution forcée en nature de la solution initialement sollicitée, conformément aux articles 1221 et suivants du Code civil.

L'acheteur peut enfin exiger une réduction de prix ou la résolution de la vente (sauf si le défaut de conformité est mineur) dans les cas prévus à l'article L 217-14 du Code de la consommation.

Lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution immédiate de la vente, l'acheteur n'est alors pas tenu de demander au préalable la mise en conformité des services défectueux ou la fourniture gratuite d'un nouveau service conforme. La réduction du prix est proportionnelle à la différence entre la valeur du service fourni et la valeur de ce service en l'absence du défaut de conformité.

En cas de résolution de la vente, l'acheteur est remboursé du prix payé au plus tard dans les quatorze jours suivants, avec le même moyen de paiement que celui utilisé par

l'acheteur lors du paiement, sauf accord exprès de ce dernier et en tout état de cause sans frais supplémentaire. Les dispositions qui précèdent sont sans préjudice de l'allocation éventuelle de dommages et intérêts à l'acheteur, à raison du préjudice subi par ce dernier du fait du défaut de conformité.

**Article 10 : Garantie légale contre les vices cachés**

Le vendeur répond des vices cachés dans le cadre de la garantie légale contre les vices cachés provenant d'un défaut de conception ou de réalisation des services commandés.

L'acheteur peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés des services conformément à l'article 1641 du Code civil ; dans ce cas, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du Code civil.

**Article 11 : Exclusion de garanties**

Le vendeur ne pourra être considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutifs :

- à la survenance d'un cas de force majeure,
- au non-respect de la législation du pays dans lequel les services sont délivrés, qu'il appartient à l'acheteur de vérifier avant passation de sa commande,
- en cas de mauvaise utilisation, ou d'utilisation à des fins professionnelles.

**Article 12 : Protection des données personnelles**

Le vendeur ne collecte les données personnelles de l'acheteur qu'aux fins de permettre l'exécution du présent contrat. Ces données sont celles qui figurent sur le bulletin d'inscription.

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018, il est rappelé que les données nominatives demandées à l'acheteur sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures, notamment.

Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires du vendeur chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes.

Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaire de la page [www.collectif-kheops.fr/pierre-grandet](http://www.collectif-kheops.fr/pierre-grandet) répond aux exigences légales en matière de pro-

tection des données personnelles, le système d'information utilisé assurant une protection optimale de ces données et notamment le RGPD, ainsi que toute autre disposition législative ou réglementaire en vigueur, le système d'information utilisé assurant une protection optimale de ces données.

L'acheteur dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification, d'opposition de portabilité et de limitation du traitement s'agissant des informations le concernant.

**Article 13 : Propriété intellectuelle**

Le contenu de la page Internet [www.collectif-kheops.fr/pierre-grandet](http://www.collectif-kheops.fr/pierre-grandet) et le contenu des prestations (cours et conférences) qui y sont proposées sont la propriété du vendeur et sont protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

**Article 14 : Imprévision**

En cas de changement de circonstances imprévisibles lors de la conclusion du contrat, conformément aux dispositions de l'article 1195 du Code civil, la partie qui n'a pas accepté d'assumer un risque d'exécution excessivement onéreuse peut demander une renégociation du contrat à son cocontractant.

**Article 15 : Force majeure**

Les parties ne pourront être tenues pour responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de leurs obligations, telles que décrites dans les présentes découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code civil ou d'aléas sanitaires ou climatiques exceptionnels indépendants de la volonté des parties.

**Article 16 : Droit applicable – Langue**

Les présentes Conditions générales de vente et les opérations qui en découlent sont régies par le droit français. Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

**Article 17 : Litiges**

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre le vendeur et l'acheteur seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

L'acheteur est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation (C. consom. art. L 612-1) ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes, ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.

Si le litige doit être porté devant les tribunaux, il est rappelé qu'en application de l'article L 141-5 du Code de la consommation : le consommateur peut saisir à son choix, outre l'une des juridictions territorialement compétentes en vertu du code de procédure civile, la juridiction du lieu où il demeurait au moment de la conclusion du contrat ou de la survenance du fait dommageable.

Il est également rappelé que, conformément à l'article 14 du Règlement (UE) n°524/2013, la Commission Européenne a mis en place une plateforme de Règlement en Ligne des Litiges, facilitant le règlement indépendant par voie extrajudiciaire des litiges en ligne entre consommateurs et professionnels de l'Union européenne.

**Article 18 : Information précontractuelle - Acceptation de l'acheteur**

L'acheteur reconnaît avoir été informé, préalablement à la passation de sa commande et à la conclusion de la vente, d'une manière lisible et compréhensible, au moyen de la mise à disposition des présentes Conditions Générales de Vente et conformément aux dispositions de l'article L 221-5 du Code de la consommation :

- sur les caractéristiques essentielles des services, compte tenu du support de communication utilisé et du service concerné ;

- sur le prix des services et l'application d'un prix personnalisé sur la base d'une prise de décision automatisée et des frais annexes ou, en l'absence de paiement d'un prix, sur tout avantage procuré au lieu ou en complément de celui-ci et sur la nature de cet avantage ;
- sur les modalités de paiement, de fourniture et d'exécution du contrat ;
- en l'absence d'exécution immédiate du contrat, sur la date ou le délai auquel le vendeur s'engage à fournir les services commandés ;
- sur l'identité du vendeur, ses coordonnées postales et électroniques, ainsi que sur ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte ;
- sur les garanties légales et contractuelles et leurs modalités de mise en œuvre ;
- sur la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ;
- sur le droit de rétractation (existence, conditions, délai, modalités d'exercice de ce droit et formulaire type de rétractation), les modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes ;
- sur les moyens de paiement acceptés.

Le fait pour l'acheteur, de passer commande au moyen du bulletin d'inscription figurant sur la page Internet [www.collectif-kheops.fr/pierre-grandet](http://www.collectif-kheops.fr/pierre-grandet) emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente et obligation au paiement des services commandés, ce qui est expressément reconnu par l'acheteur, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au vendeur.

**Article 19 : Clauses diverses**

La nullité d'une clause contractuelle n'entraîne pas la nullité des présentes conditions générales de vente.

Paris, le 31 août 2024

Pierre Grandet

(Le présent formulaire doit être complété et renvoyé uniquement si l'acheteur souhaite se rétracter de la commande passée au moyen du bulletin d'inscription figurant sur la page Internet [www.collectif-kheops.fr/pierre-grandet](http://www.collectif-kheops.fr/pierre-grandet), sauf exclusions ou limites à l'exercice du droit de rétractation suivant les Conditions Générales de Vente applicables.)

A l'attention de

Pierre Grandet

2, rue du Pré Saint-Gervais, 75019 Paris

*cours.pgrandet@gmail.com*

Je notifie par la présente la rétractation du contrat portant sur la commande ci-dessous :

- Commandé le .....
- Nom du Client : .....
- Adresse du Client : .....
- Objet de la commande : .....

Date : .....

Signature du Client

\*            \*  
                 \*  
                 \*